

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 MARS 2014

Le conseil Municipal s'est réuni le vendredi 28 mars 2014 à 20h00 en Mairie

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

LA SEANCE EST OUVERTE PAR MONSIEUR HENRI CLAIRET, MAIRE.

Après appel nominal et lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections Monsieur Henri CLAIRET a déclaré installé dans leurs fonctions les membres du Conseil Municipal :

ARNAUD Maud, BEGUE Géraldine, BERLIER Pierre, BROSSARD Gilles, CHAMBRET Valérie, CHOUVIER Evelyne, FAURE Colette, MAZET Alain, MURE David, PHALIPPON Sandra, RAVEL Stéphanie, ROLLE Michel, TAILLANDIER Yohann, THINARD GRIOT Stéphanie

Tous les membres du Conseil Municipal étaient présents.

Le Conseil Municipal désigne Mme Géraldine BEGUE en qualité de secrétaire de séance, Madame THINARD GRIOT Stéphanie et Monsieur MAZET Alain en qualité d'assesseurs.

1°- ELECTION DU MAIRE :

Sous la présidence d'Henri CLAIRET, Maire sortant le nouveau conseil prend ses fonctions.

La doyenne de la nouvelle équipe municipale, Colette FAURE, préside et organise l'élection du nouveau Maire.

Un vote à bulletins secrets a donné pour résultat au premier tour du scrutin :

Nombre de bulletins dans l'urne	15
Nul	0
Suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Ont obtenu :

Evelyne CHOUVIER	14 voix,
Pierre BERLIER	1 voix.

Mme Evelyne CHOUVIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est donc élue Maire et a été immédiatement installée.

2° ELECTIONS DES ADJOINTS :

Sous la Présidence de Mme Evelyne CHOUVIER, nouveau maire, elle propose qu'il y ait quatre adjoints pour la seconder.

Par délibération, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal donne son acceptation.

* ELECTION DU PREMIER ADJOINT :

Un vote à bulletins secrets a donné pour résultat au premier tour du scrutin :

Nombre de bulletins dans l'urne	15
Nul	0
Suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Ont obtenu :

14 voix pour Pierre BERLIER,
1 voix pour Jacques BOGUEL.

Monsieur Pierre BERLIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est donc élu Adjoint et immédiatement installé.

* ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT :

Un vote à bulletins secrets a donné pour résultat au premier tour du scrutin :

Nombre de bulletins dans l'urne	15
Nul	0
Suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

A obtenu :

15 voix pour Michel ROLLE.

Monsieur Michel ROLLE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est donc élu Adjoint et immédiatement installé.

*** ELECTION DU TROISIEME ADJOINT :**

Un vote à bulletins secrets a donné pour résultat au premier tour du scrutin :

Nombre de bulletins dans l'urne	15
Nul	0
Suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Ont obtenu :

14 voix pour Stéphanie RAVEL,

1 voix pour Jacques BOGUEL.

Madame Stéphanie RAVEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est donc élue Adjointe et immédiatement installée.

*** ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT :**

Un vote à bulletins secrets a donné pour résultat au premier tour du scrutin :

Nombre de bulletins dans l'urne	15
Nul	0
Suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Ont obtenu :

14 voix pour Jacques BOGUEL,

1 voix pour Alain MAZET.

Monsieur Jacques BOGUEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est donc élu Adjoint et immédiatement installé.

3° – DESIGNATION DES MEMBRES ELUS DU CCAS :

Une proposition de 5 membres, en plus du Maire qui est président d'office du CCAS, est faite.

Par délibération, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Une liste constituée des personnes suivantes : Maud ARNAUD, Géraldine BEGUE, Valérie CHAMBRET, Colette FAURE, Sandra PHALIPPON est proposée. 15 voix acceptent les membres élus du CCAS.